



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
Projets de règlement

Aux personnes et organismes intéressés.

AVIS est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 15 avril 2026, le conseil municipal a présenté un avis de motion et déposé un projet de règlement :

- **Règlement 618-2026 identifiant la pratique du ski alpin dans la Ville de Saint-Sauveur**

Une assemblée publique aura lieu le **3 juin 2026** à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie.

Au cours de cette assemblée publique, monsieur le Maire ou un membre du conseil désigné par lui expliquera les projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Le projet est disponible pour consultation au Service du greffe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h au 1, place de la Mairie ou sur le site Internet de la Ville dans la section « Projets de règlements en cours ».

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 25 mai 2026.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA